infodents
Edition spéciale
Journal à l'intention des patients
Société suisse des médecins-dentistes SSO
www.sso.ch
Remis gratuitement par votre médecin-dentiste SSO

SUJET D'ACTUALITÉ !

Questions et réponses sur les interventions politiques visant à instaurer une assurance dentaire obligatoire dans certains cantons

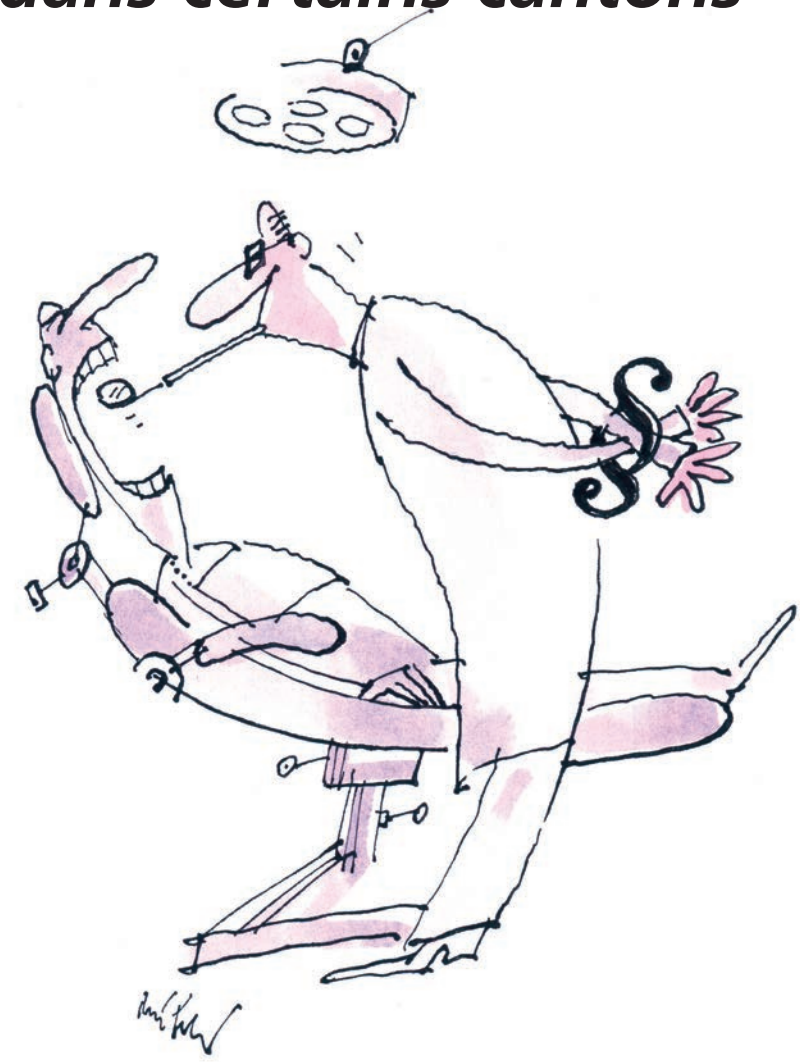

Des interventions politiques visant à instaurer une assurance dentaire obligatoire ont été déposées dans la plupart des cantons de Suisse latine. Un tel changement de système toucherait aussi bien les patients que les médecins-dentistes. La Société suisse des médecins-dentistes SSO s'inscrit en désaccord fondamental avec l'introduction d'une assurance dentaire obligatoire. Elle tient au modèle de soins dentaires qui a fait ses preuves dans notre pays et souhaite le renforcer.

EDITORIAL

Détruire ce qui fonctionne ?

Chacun connaît la menace qui pèse sur notre système de santé : son renchérissement effrayant, malgré de nombreuses tentatives de régulation et la mise en place de freins à la consommation. Dans ce sombre paysage il y a une exception : notre médecine dentaire suisse !

En effet, c'est le seul domaine de la santé qui ne voit pas ses charges exploser. Ces dernières années, les dépenses par tête pour les soins dentaires ont même augmenté moins vite que le produit intérieur brut (PIB). Et ne croyez pas que l'on perde en qualité. Au contraire, la santé bucco-dentaire en Suisse est l'une des meilleures du monde et le déclin de la carie depuis 50 ans est spectaculaire. Figurez-vous que c'est ce modèle, vertueux et efficient, que quelques groupes d'intérêt veulent détruire à coup d'initiatives étatistes et hasardeuses, au nom d'une vision idéologique déconnectée.

Il n'est certes pas question de prétendre que notre modèle est parfait, mais nous, médecins-dentistes SSO, nous nous engageons à garantir des soins de qualité et accessibles à tous.

Il faut améliorer ce qui marche bien, pas le détruire.

Dr méd.dent. Olivier Marmy,
Chef du département Information SSO

BONNES QUESTIONS — BONNES RÉPONSES

Que veulent les auteurs de ces initiatives ?

Ils souhaitent que l'Etat institue une assurance obligatoire qui, les soins esthétiques mis à part, rembourse les soins dentaires.

Comment cette assurance dentaire imposée par l'Etat serait-elle financée ?

Cette assurance serait financée, pour les personnes cotisant à l'AVS, par des cotisations salariales prélevées paritairement auprès de l'employeur et de l'employé et, pour les autres, par les impôts.

Dans quels cantons des interventions politiques allant dans ce sens ont-elles déjà été déposées ?

Dans les cantons romands et au Tessin. C'est dans le canton de Vaud que le projet est le plus avancé. Les citoyens vaudois seront probablement appelés à se prononcer sur l'introduction d'une assurance obligatoire des soins dentaires en 2017.

Quelles seraient les conséquences d'une assurance obligatoire sur les rapports entre le médecin-dentiste et le patient ?

Aujourd'hui, le patient et le médecin-dentiste choisissent le traitement d'un commun accord en tenant compte des besoins du patient. Il n'en va plus de même lorsqu'une assurance doit rembourser les frais qui résultent de ces soins. Cette dernière a dès lors aussi un droit de regard sur ce qui se passe dans la bouche du patient. Le libre choix thérapeutique n'est donc plus garanti.

Qu'est-ce que chacun d'entre nous peut faire pour contribuer à réduire sa facture de soins dentaires ?

Une hygiène bucco-dentaire appropriée permet d'éviter la plupart des affections dentaires. Une visite de contrôle annuelle chez son médecin-dentiste, bien moins chère qu'une assurance dentaire obligatoire, contribue encore à l'effort de prévention.

Les assureurs-maladie remboursent certains soins dentaires. Lesquels ?

Aujourd'hui déjà, les assureurs remboursent les soins pour les affections dentaires dont la cause est une maladie grave et non évitable du système de la mastication. Elle prend aussi en charge les coûts du traitement de lésions du système de la mastication causées par un accident ou d'infirmités congénitales.

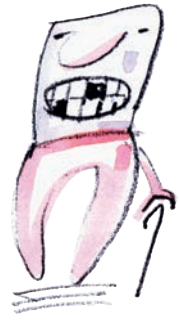

Budget insuffisant pour payer le médecin-dentiste ? Que faire ?

Même lorsqu'elles ne bénéficient pas de l'aide sociale, les personnes exposées au risque de pauvreté peuvent obtenir un soutien financier

d'œuvres d'entraide telles que Pro Infirmis, Pro Senectute ou le Secours suisse d'hiver. lorsqu'elles ont besoin de soins dentaires. Par ailleurs, certaines communes disposent à cet effet de fonds indépendants de l'aide sociale publique.

Les soins dentaires scolaires ont-ils apporté quelque chose à la population suisse ?

Au cours de ces 50 dernières années, la prophylaxie généralisée dans les écoles suisses a fait reculer la carie de 90 %. C'est la preuve que le système en place fonctionne bien.

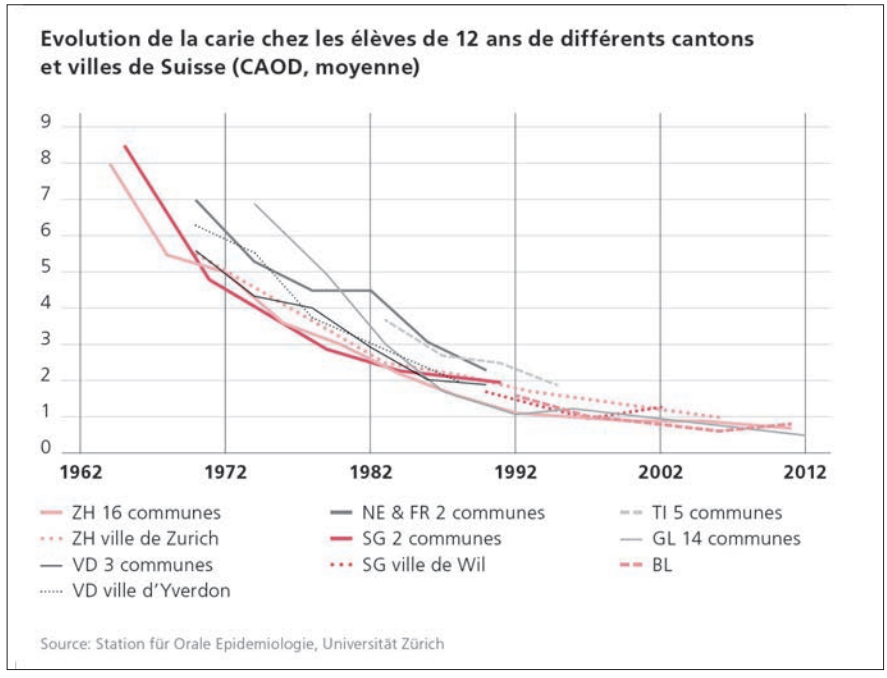

Quelle est l'évolution des frais dentaires en Suisse ?

Alors que les dépenses de santé n'ont cessé d'augmenter fortement depuis des décennies, les frais dentaires augmentent nettement moins vite. Ainsi, de 1995 à 2013, les dépenses par tête pour les soins dentaires ont même augmenté moins vite que le produit intérieur brut (PIB).

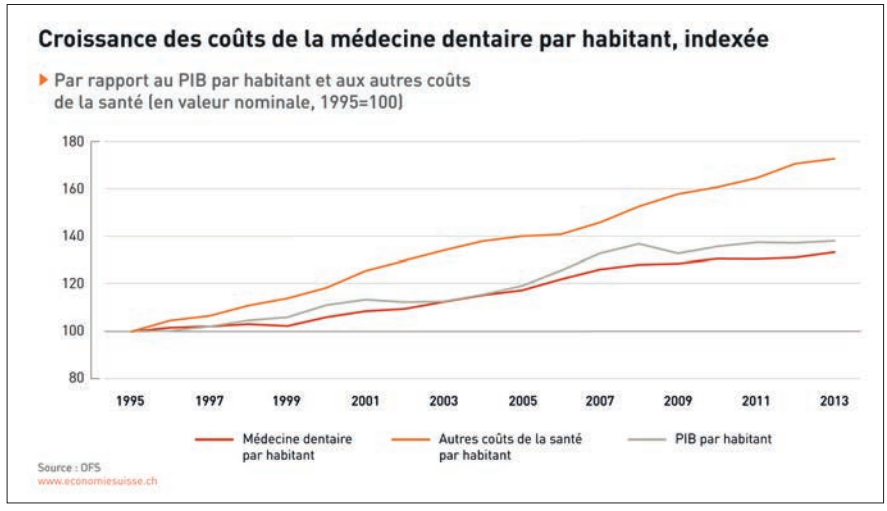

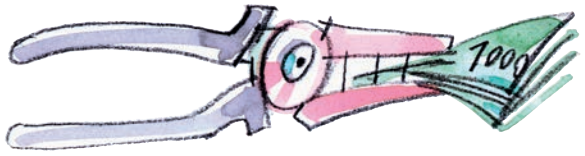

Quels sont les résultats de l'assurance dentaire obligatoire à l'étranger ?

Des études sur la prise en charge des frais dentaires en France, en Suède et aux Pays-Bas ont montré qu'une assurance dentaire obligatoire n'offre pas de couverture intégrale des soins. Malgré le système social en vigueur dans ces pays, de nombreuses personnes (source : OBSAN 2013) renoncent tout de même à des soins dentaires par manque de moyens. En Suisse, seuls 2,7 % des patients suisses renoncent à se rendre chez un médecin-dentiste pour des raisons économiques. (source : OFS 2015)

Ne serait-il pas plus simple et plus avantageux de consulter un praticien à l'étranger ?

A l'étranger, les traitements dentaires d'une certaine ampleur sont très souvent effectués dans un temps très court. Cette manière de procéder ne tient pas suffisamment compte du processus de guérison naturelle et le manque de suivi peut être à l'origine de problèmes coûteux. Par ailleurs, en cas de différends avec le praticien étranger, il est difficile pour le patient suisse de faire valoir ses droits.

Quel est l'engagement de la SSO en faveur de la santé bucco-dentaire de la population suisse ?

La SSO veille au respect de bonnes règles : les membres de la SSO s'astreignent à suivre une formation continue tout au long de leur vie professionnelle, à respecter des lignes directrices de qualité et à observer une éthique professionnelle. Le médecin-dentiste membre de la SSO soigne ses patients dans une perspective à long terme en faisant sienne la devise qui invite à prévenir plutôt qu'à guérir.

CONCLUSION

**Les patients et la santé publique suisses disposent aujourd'hui d'un système de soins dentaires qui a fait ses preuves.
Une assurance dentaire obligatoire et dirigiste affecterait la qualité actuelle des soins individualisés, librement convenus par le patient et son médecin-dentiste. La médecine dentaire suisse est efficace et sociale et se passe très bien de toute obligation – coûteuse – de s'assurer.**

Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société suisse des médecins-dentistes
Società svizzera odontoiatri
Swiss Dental Association

SSO

Nos médecins-dentistes.

Commission centrale d'information de la SSO, Olivier Marmy / Service de presse et d'information de la SSO, case postale, 3000 Berne 8 **Rédaction** Hermann Strittmatter, Marco Tackenberg, Markus Gubler
Conception Bruno Züttel **Illustrations** René Fehr
Impression Stämpfli AG, Berne Copyright SSO